



DEMANDE D'AUTORISATION TOURNAGE & PRISES DE VUES

Vous envisagez de réaliser un reportage, tournage, prise de vues sur Plouguerneau ? Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre commune.

Pour faciliter le bon déroulement de votre venue, cet imprimé est à compléter et à **retourner au minimum 15 jours avant** la date de tournage.

Merci de joindre à votre demande :

- une attestation d'assurance précisant le montant de la couverture des dommages
- une attestation sur laquelle vous vous engagez à demander l'autorisation écrite des personnes filmées et / ou photographiées (si besoin)

Responsable

Société / École :

Forme juridique : Siège social :

Nom du responsable : Adresse :

.....

Tél : Courriel :

Type de production

Long métrage Court métrage Publicité Émission de télévision Téléfilm Vidéo

(reportage, documentaire, film institutionnel) Photographie Autres :

Conditions de tournage

Date prévue : Jour Nuit

Si le tournage se fait sur plusieurs jours :

(jour) du au

(heure) de à

Lieux de tournage :

.....

Composition de l'équipe de tournage :

.....

Matériel utilisé :

.....

Prestations sollicitées auprès des services de la Ville :

.....

Titre du projet / de l'émission :

.....

Synopsis / Descriptif du projet :

.....

.....

.....

.....

.....

Merci de renvoyer ce document complété, daté et signé 15 jours avant la date de début de votre projet et avec l'ensemble de vos documents à :

Mairie de Plouguerneau
12 rue du Verger - BP1
29880 Plouguerneau

Date : Signature :

Cadre réservé à la mairie de Plouguerneau

Demande acceptée sous réserves :

Demande refusée pour le motif suivant :